

Apple rappelle ses disques durs

Dur, dur. Apple lance une opération de rappel de disques durs. Sont concernés les disques en 60, 80, 100, 120, ou 160 Go des **MackBook** dotés de processeurs à 1,83, 2, ou 2,16 GHz achetés approximativement **entre mai 2006 et décembre 2007**.

Tous les disques ne sont pas affectés. Seuls les utilisateurs qui constatent l'apparition d'un point d'interrogation clignotant au démarrage de la machine sont invités à contacter Apple *via* un Apple Store ou un centre de services agréé. Apple prévient cependant que « *vous devez **avoir les disques d'installation du système d'exploitation d'origine*** ». Les intéressés qui auront fait une mise à jour vers [Snow Leopard](#) devront donc se munir des DVD de la version de Mac OS X livrée avec leur MacBook.

La firme de Cupertino ne détaille pas les dysfonctionnements du matériel ni ces éventuelles conséquences. Apple se contente d'évoquer des « **défaillances lors de conditions particulières** ». Et, seul « *un faible pourcentage de disques durs* » seraient affectés. Apple n'en recommande pas moins de faire une sauvegarde des données. Un conseil d'autant plus valable (y compris en l'absence de risque d'incident) que les dysfonctionnements constatés pourraient **interdire tout accès aux données**. Face à de tels cas, Apple ne précise pas la procédure à suivre pour tenter de récupérer ses informations...

Attention, **seuls les modèles encore sous garantie**, laquelle devrait courir jusqu'en août 2010, sont pris gratuitement en charge. Apple entreprendra également de rembourser les éventuelles réparations que ses clients auraient pris l'initiative de mener individuellement dans le cadre précis de ces défaillances matérielles. Dans tous les cas, ce programme de rappel des disques ne prolonge en rien la garantie de 3 ans des machines. Bref, ne laissez pas passer l'occasion.